

11 juin 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le jeudi 11 juin 2026 à 18h35, à laquelle sont présents M. Steve Roy, Mme Marlyne Gobeil, M. Stéphane Panosky, Mme Cathy Bishop formant quorum sous la présidence de M. Éric Pariseau

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Éric Pariseau constate le quorum et ouvre la séance.

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par Mme Marlyne Gobeil d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
4. Résolution services en ingénierie, rang St-Philippe
5. Période de questions
6. Clôture et levée de la séance

DÉPÔT DE LA CONFIRMATION DES PAIEMENTS DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE

Mme Geneviève Boutin dépose les preuves de paiement pour le mois de mai 2026 des déductions à la source.

2026-06-11-01 OCTROI DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION DU RANG SAINT-PHILIPPE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a réalisé une procédure sur invitation écrite avec attribution d'un contrat suivant le prix proposé le plus bas pour la fourniture de services professionnels en ingénierie (plans et devis)

concernant la réalisation de plans et devis pour un projet de ponceaux et voirie;

CONSIDÉRANT QU'il est envisagé que ce projet est réalisé en vue d'intégrer le *Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions, le 4 juin 2026, cinq (5) des six (6) firmes invitées ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite;

CONSIDÉRANT QUE les résultats des soumissions se détaillent comme suit:

	EXP	GÉNICITÉ	PARAL. 54	ENGLOBE	STANTEC
Prix soumis (tx incluses)	34 435,01 \$	50 531,51 \$	56 567,70 \$	96 349,05 \$	118 027,59 \$
Rang	1	2	3	4	5

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission est conforme;

IL EST PROPOSÉ par M. Steve Roy, APPUYÉ par Mme Marlyne Gobeil et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le mandat soit octroyé à la firme « Les Services EXP inc. ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

Clôture et levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par M. Stéphane Panosky de lever l'ajournement du 11 juin 2026 à 18h40. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le pro-maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Sonia Roberge

Mairesse

Geneviève Boutin

Directrice générale
greffière-trésorière

